

La Ville de Villemandeur dans l'Agglomération Montargoise
7 400 habitants
Recrute

Un agent de police municipale Brigadier-chef principal (H/F)

Titulaire à temps complet
Cadre d'emploi des agents de police municipale

Dans le cadre du renforcement des effectifs et sous l'autorité du chef de service de la Police Municipale, le service est composé de 4 agents dotés de l'armement (catégories D et B8 et B1). L'agent de Police Municipale est chargé de veiller à l'application des pouvoirs de police du Maire, d'assurer le bon ordre, la tranquillité, la sécurité et la salubrité publique.

Missions principales :

- Accueillir et renseigner le public
- Relation de proximité avec la population, les commerçants et les partenaires institutionnels dans le cadre des patrouilles
- Veiller à l'application de la réglementation en vigueur et des pouvoirs de police du Maire sur le territoire communal.
- Assurer la surveillance générale sur l'ensemble du territoire communal
- Veiller au respect des arrêtés de police du Maire et relever les infractions.
- Police route (Contrôle Euro-laser) / Mission commune avec la Police Nationale
- Utiliser du logiciel de Vidéo Protection doté de 29 caméras.
- Signaler et enlever les véhicules en stationnement abusif par la Fourrière intercommunale
- Tenir la main courante et rédiger des rapports informatisés, effectuer les tâches administratives liées au service.
- Surveiller ponctuellement les abords d'établissements scolaires, collèges et lycée
- Surveiller les lieux publics lors des fêtes et manifestations organisées sur la Commune
- Surveiller les habitations (Opérations Tranquillités Vacances)
- Suivre les déclarations des chiens dangereux et assurer le suivi des procédures
- Gérer des objets trouvés

Profil requis :

❖ Compétences / qualités requises :

- Expérience dans un poste similaire souhaitée
- Connaissance des pouvoirs de Police du Maire
- Connaissance du rôle et des missions de la Police Municipale
- Connaissance du code de la route, des textes législatifs, règlements et codes relevant des attributions et compétences de l'agent de police municipale
- Respect de la déontologie
- Rigueur, discrétion et disponibilité
- Sens du travail en équipe et respect de la hiérarchie, capacité de rendre compte
- Maîtrise de soi et faculté d'adaptation
- Bonne condition physique
- Capacité à adapter ses propos et son comportement aux interlocuteurs et aux situations rencontrées, et à la gestion des conflits
- Aptitude au port de l'armement exigée en cat D et B8
- Agréments et assermentation en cours de validité

❖ Contraintes liées au poste :

- Travail en extérieur par tous les temps
- Présence sur la voie publique de 08 h 00 à 17 h 30 et interventions diverses véhiculées (2 véhicules de service) ou pédestre en zone commerciale.
- Horaires variables en cas de nécessité de service ou d'organisation du service

- Présence lors des manifestations nationales ou communales, élections, dimanche et jours fériés
- Astreintes hebdomadaires

❖ **Conditions de recrutement**

- Poste à temps plein 36h00 avec RTT
- Permis B exigé
- Rémunération statutaire et régime indemnitaire
- Allocation de fin d'année, selon ancienneté
- Participation employeur à la mutuelle et prévoyance
- Carte déjeuner
- Prestations CNAS

Poste à pourvoir dès que possible

CV+ lettre de motivation à l'attention de Madame le Maire

- **Par courrier : Mairie de Villemandeur – 1 bis, avenue de la Libération – 45700 VILLEMANDEUR.**
- **Par mail : personnel@mairie-villemandeur.fr**